



**Plan d'action de
développement durable**

Société des traversiers du Québec

2020-2022

Société des traversiers du Québec

250, rue Saint-Paul
Québec (Québec) G1K 9K9
Téléphone : 1-877-787-7483
Télécopieur : 418 643-7308
stq@traversiers.gouv.qc.ca
www.traversiers.com

Cette publication a été rédigée par la Société des traversiers du Québec (STQ).

Elle est disponible en version PDF sur le www.traversiers.com

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est employée que dans le but d'alléger la présentation du texte et d'en faciliter la lecture.

Ce document est disponible en médias adaptés. Pour faire la demande, veuillez composer le 1-877-787-7483.

Soucieuse de protéger l'environnement, la STQ favorise l'utilisation de papier FSC pour les exemplaires imprimés de ses publications. La couverture et les pages intérieures du présent rapport sont imprimées sur du papier 100 % postconsommation.

Rédaction

Sébastien Lafrance, Société des traversiers du Québec

Révision linguistique

Josée Hamel, Société des traversiers du Québec

En couverture

NM Peter-Fraser, à la traverse de l'Île-Verte.

Crédit photo de la page couverture

Société des traversiers du Québec

ISBN : 978-2-550-90817-3 (PDF)

ISSN : 2564-4718 (version PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

© Gouvernement du Québec

Table des matières

Mot du président-directeur général	4
Présentation générale.....	5
Orientation 1 de la SGDD	7
Action 1	7
Indicateur 1.1.....	7
Indicateur 1.2.....	7
Action 2	7
Indicateur 2.1.....	7
Indicateur 2.2	7
Orientation 2 de la SGDD	8
Action 3	8
Indicateur 3.1.....	8
Action 4	8
Indicateur 4.1.....	8
Orientation 3 de la SGDD	9
Action 5	9
Indicateur 5.1.....	9
Indicateur 5.2	9
Orientation 4 de la SGDD	10
Action 6	10
Indicateur 6.1.....	10
Orientation 5 de la SGDD	11
Action 7	11
Indicateur 7.1	11
Indicateur 7.2.....	11
Orientation 8 de la SGDD	12
Action 8	12
Indicateur 8.1.....	12
Indicateur 8.2	12

Mot du président- directeur général

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan d'action de développement durable (PADD) 2020-2022 de la Société des traversiers du Québec (STQ). Ce document explique la démarche de la STQ ainsi que les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours des deux prochaines années en matière de développement durable.

Par sa mission, la STQ est appelée à participer à l'essor social et économique du Québec tout en participant à la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable. Ses services de transport maritime contribuent à la mobilité des passagers et des marchandises entre les rives du Saint-Laurent, prolongent certaines routes et désenclavent des populations insulaires.

Ce plan d'action intérimaire est l'occasion pour la STQ de définir et de mettre en place de nouveaux outils et méthodologies pour instaurer une culture de développement durable chez ses employés et dans ses divers processus en vue du déploiement de la prochaine Stratégie gouvernementale de développement durable, prévu à compter de 2022.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent les différentes actions qui nous permettront de réaliser nos objectifs et de construire une vision systémique du développement durable au sein de la STQ dans les années à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le président-directeur général,
Stéphane Lafaut



Présentation générale

MISSION

Présents là où la route s'arrête, nous relient les communautés en assurant la mobilité maritime du Québec, grâce au savoir-faire de nos employés.

VISION

Une société d'État performante et innovante, chef de file en transport maritime.

VALEURS

Rigueur, excellence, passion.

La STQ exerce sa mission à travers un réseau de services de traversiers et d'infrastructures terrestres étroitement liés à la géographie et à l'étendue du territoire québécois. Ce réseau s'étend de Sorel-Tracy à l'Est-du-Québec en incluant la Basse-Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine. Parmi les 13 services de traversiers sous sa responsabilité, la STQ exploite directement 9 traverses qui effectuent chaque année au-delà de 100 000 traversées et près de 5 millions de passages de personnes. Plus de 2 millions de véhicules sont également transportés annuellement. Plusieurs services sont offerts tous les jours de l'année et, dans certains cas, 24 heures sur 24. Les services fournis par la STQ apportent une contribution importante non seulement à l'économie du Québec, mais aussi au développement régional, qui vise à assurer l'occupation et la vitalité des territoires de la province.

LE MANDAT DE LA STQ

FOURNIR DES SERVICES DE TRAVERSIERS PARTOUT AU QUÉBEC

La STQ possède les navires, les embarcations et les infrastructures terrestres nécessaires à l'exécution de son mandat et peut procéder à la réalisation de travaux destinés à assurer les services de traversiers. Elle peut aussi fournir des services accessoires ou complémentaires.

LES RAISONS D'ÊTRE DE LA STQ

OFFRIR DU TRANSPORT INTERRÉGIONAL

Avec ses traverses interrégionales, la STQ relie entre elles les communautés de Sorel-Tracy et Saint-Ignace-de-Loyola, de Rivière-du-Loup et Saint-Siméon ainsi que de Matane, Baie-Comeau et Godbout. Les traverses constituent un moyen de transport qui s'ajoute à ce qu'offre le réseau routier existant.

DÉSENCLAVER DES POPULATIONS

La STQ assure le désenclavement des communautés de L'Isle-aux-Grues, L'Isle-aux-Coudres, l'île Verte, l'île d'Entrée, Chevery, Harrington Harbour, Pakuashipi et Saint-Augustin. Pour desservir en continu ces populations, elle fait appel à des services de transport aérien ou terrestre, qui se veulent accessoires ou complémentaires. Ceux-ci sont utilisés lorsque les services maritimes sont interrompus, notamment pendant les périodes hivernales, en cas de mauvaises conditions de navigation ou encore lors de la non-disponibilité des navires et des embarcations.

OFFRIR DU TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU URBAIN

La STQ propose un service de transport collectif en milieu urbain à la traverse Québec-Lévis. Les citoyens qui ne souhaitent pas emprunter les deux ponts existants disposent donc d'une option supplémentaire pour circuler d'une rive à l'autre du fleuve Saint-Laurent.

PROLONGER LA ROUTE

Entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine, la traverse constitue en quelque sorte un prolongement de la route. Au fil du temps, la STQ est en outre devenue un maillon important de l'offre touristique du secteur.





Orientation 1 de la SGDD

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1 - Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Objectif 1.2 - Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO.

Objectif 1.4 - Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.

Le développement durable se définit comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement.

Pour une organisation comme la Société des traversiers du Québec, constituée d'actifs ayant de longs cycles de vie, les choix qu'elle effectue aujourd'hui lors du remplacement ou de la mise à niveau de ceux-ci, auront nécessairement des impacts sur les générations futures. Dans ce contexte, elle se doit d'adopter une approche systémique intégrant les principes de développement durable en amont des projets structurants qu'elle mettra en branle au cours des prochaines années.

Le succès de cette intégration reposera notamment sur l'implantation d'une culture de développement durable auprès des employés et qui se traduira dans ses processus structurants. En pleine transformation organisationnelle, la STQ saisira cette opportunité pour insérer la prise en compte des principes de développement durable dans ses processus de gestion organisationnelle de projet.

Action 1

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les actions et les projets structurants de la STQ

INDICATEUR 1.1

Nombre d'actions réalisées

Cible : Avoir établi deux définitions pour évaluer la durabilité des actions et des projets structurants de la STQ

INDICATEUR 1.2

Proportion des projets structurants ayant pris en compte les seize principes de développement durable

Cible : 100 % des projets structurants qui ont pris en compte les seize principes de développement durable

Action 2

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

INDICATEUR 2.1

Proportion du personnel capable de reconnaître la définition du développement durable et d'évaluer la durabilité des actions et des projets de la STQ

Cible : 100 % du personnel administratif capable de reconnaître et de maîtriser la définition du développement durable

INDICATEUR 2.2

Nombre d'activités d'information et de formation en développement durable

Cible : Entre douze et quinze activités d'information et de formation



Orientation 2 de la SGDD

Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

Objectif 2.2 - Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services

Afin de favoriser la transition vers une économie verte dans une perspective d'investissement responsable et de saine gestion des fonds publics, la STQ devra intégrer des critères d'écoresponsabilité dans ses acquisitions dans le cadre de son prochain Plan d'action de développement durable qui débutera en 2022. Cette initiative vise à mettre en valeur et à rendre compétitif l'acquisition de biens et services écoresponsables, et à recourir à davantage de technologies propres qui occasionneront moins d'impacts sur l'environnement et la santé humaine que les produits et services traditionnels comparables.

Dans le cadre du présent plan d'action, la STQ devra réaliser deux actions structurantes préalables à l'intégration des critères d'écoresponsabilité dans les acquisitions, à savoir : former son personnel responsable des achats et les principaux requérants aux notions d'approvisionnement écoresponsable et mettre à jour sa Directive d'acquisitions écoresponsable.

Action 3

Renforcer l'intégration de critères écoresponsables dans les acquisitions de la STQ

INDICATEUR 3.1

Nombre d'actions grâce auxquelles des critères écoresponsables sont intégrés dans les acquisitions

Cible : Deux actions structurantes grâce auxquelles des critères écoresponsables ont été intégrés dans les acquisitions

Action 4

Réduire les risques environnementaux des équipements mobiles et des infrastructures terrestres de la STQ

INDICATEUR 4.1

Proportion des projets de rénovation des infrastructures terrestres qui mitigent les risques environnementaux

Cible : 60 % des projets de rénovation qui ont mitigé les risques environnementaux



Orientation 3 de la SGDD

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif 3.1 - Gérer les ressources naturelles de façon efficace et concertée afin de soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité

Objectif 3.2 - Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société

La construction, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures terrestres et d'équipements maritimes, tels les navires, consomment diverses ressources et ont différents impacts sur les milieux naturels environnants. Le défi pour la STQ est de concilier la création de valeur liée à ses opérations et la préservation de la biodiversité.

Pour ce faire, elle doit identifier et mettre en œuvre des mesures de conservation des écosystèmes l'environnant, et atténuer l'impact de ses projets et de son exploitation.

Si l'intégration des 16 principes de développement durable dans le cheminement des projets structurants contribue à la prise en compte de ces divers enjeux dans les processus décisionnels de la STQ, celle-ci devra néanmoins parfaire ses connaissances et faire évoluer ses pratiques dans certains domaines spécifiques, par le biais de partenariats et d'ententes de collaboration, avec d'autres acteurs de l'industrie et groupes d'experts.

Par sa participation active et volontaire au programme de certification de l'Alliance verte, la STQ rejoint d'autres acteurs de l'industrie maritime nord-américaine, lui permettant ainsi de prendre part à diverses activités d'évaluation, d'avoir accès au partage du savoir et de mesurer son niveau de performance à l'égard du programme de certification.

Action 5

Renforcer la protection et la mise en valeur de la biodiversité, des écosystèmes et des services écologiques dans les interventions de la STQ

INDICATEUR 5.1

Nombre de mesures, d'actions ou d'initiatives mises en place par année pour la conservation et la valorisation de la biodiversité

Cible : Une mesure, une action ou une initiative mise en place par année pour la conservation et la valorisation de la biodiversité

INDICATEUR 5.2

Progression de la performance de la STQ au programme de certification environnementale Alliance verte

Cible : Avoir maintenu ou amélioré le niveau de performance de la STQ au programme Alliance verte



Orientation 4 de la SGDD

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2 - Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

La STQ constitue un chaînon complémentaire et essentiel aux autres systèmes de transport dans plusieurs régions du Québec. Elle relie des régions, désenclave des populations, prolonge la route ou offre du transport collectif en milieu urbain. À ce titre, elle se doit d'être inclusive envers l'ensemble de ses utilisateurs et de son personnel, en réduisant les obstacles à l'inclusion sociale et professionnelle, particulièrement envers les personnes à capacité restreinte.

Depuis plusieurs années, la STQ mandate un organisme à but non lucratif, Kéroul, dont les actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte. En outre, cet organisme offre des services d'inspections, à des fins d'amélioration pour l'accessibilité universelle, et de certification des installations, dont les résultats sont ensuite diffusés auprès de la clientèle concernée.

La STQ compte poursuivre son programme de certification avec Kéroul au cours des prochaines années afin d'améliorer en continu l'accessibilité de l'ensemble de ses infrastructures.

Action 6

Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

INDICATEUR 6.1

Proportion des sites exploités par la STQ certifiés par Kéroul

Cible : 100 % des sites certifiés par Kéroul



Orientation 5 de la SGDD

Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectif 5.1 - Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Par la diversité de ses activités liées à sa mission opérationnelle et à la présence de plusieurs sites répartis dans plusieurs régions du Québec, les employés de la STQ sont exposés à des environnements de travail très diversifiés. Si des mesures rigoureuses sont prises à des fins de prévention des accidents en milieu de travail, des initiatives complémentaires doivent aussi être mises de l'avant concernant la santé générale des individus.

Consciente que l'activité physique et une alimentation équilibrée assurent un meilleur épanouissement physique et psychologique des individus, la STQ souhaite faire la promotion soutenue de saines habitudes de vie et ainsi agir de façon préventive auprès de l'ensemble de son personnel.

Ainsi, dans le cadre du présent plan d'action, la STQ développera et diffusera de façon régulière auprès de l'ensemble des employés des contenus vulgarisés sous forme de chroniques ou capsules faisant la promotion de saines habitudes de vie.

Par ailleurs, un nouveau programme de santé et mieux-être a été lancé au début de 2020, le Programme Vitali-T, qui consiste en une programmation complète d'activités axées sur la santé physique, mentale et le bien-être. Ce programme, déjà en vigueur auprès des employés du siège social, est appelé à être déployé auprès du personnel de l'ensemble des traverses. La STQ instaura donc, dans les deux années du plan d'action, le déploiement du Programme Vitali-T dans l'ensemble des traverses.

Action 7

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie dans l'ensemble du réseau du personnel de la STQ

INDICATEUR 7.1

Nombre d'activités et de communications de sensibilisation sur la santé

Cible : Avoir mis en place un comité pour concevoir et organiser des activités et des communications de manière soutenue et renouvelée

INDICATEUR 7.2

Nombre de sujets ou de thèmes abordés par année

Cible : Au moins douze sujets ou thèmes différents abordés par année



Orientation 8 de la SGDD

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 8.1 - Améliorer l'efficacité énergétique

Objectif 8.3 - Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

La STQ étant un exploitant de traversiers, son empreinte environnementale est fortement tributaire de ses émissions de GES générées par la combustion d'énergies fossiles nécessaire à la propulsion de ses navires. Afin de dresser un bilan fiable de ses émissions et de se fixer de nouveaux objectifs en vue de la prochaine stratégie gouvernementale de développement durable, qui débutera en 2022, la STQ doit actualiser sa méthodologie de calcul en développant un nouveau calculateur d'inventaire des émissions de GES, étape préalable à la fixation de nouvelles cibles de réduction.

L'atteinte de ces futures cibles sera directement liée à l'acquisition de nouvelles technologies vertes qui favoriseront une diminution de la consommation ou au recours à des sources d'énergies alternatives générant de plus faibles émissions.

En ce qui a trait aux actifs existants, l'amélioration de leur efficacité énergétique repose sur l'élaboration et le suivi de Plans de performance énergétique de la flotte (PPEF) au sein de chacune des traverses. Ces plans visent à identifier des équipements, des pratiques ou autres procédures opérationnelles qui peuvent être optimisés afin de réduire les émissions de GES. Ces plans sont venus à terme et doivent faire l'objet d'une actualisation, en fonction des meilleures pratiques connues à ce jour.

Action 8

Définir un nouvel objectif de réduction des émissions de GES

INDICATEUR 8.1

Proportion des plans de performance énergétique de la flotte à jour dans les traverses

Cible : Être en mesure de quantifier les émissions de GES réelles de la flotte et des équipements mobiles de la STQ.

INDICATEUR 8.2

Nombre d'actions et d'activités pour arriver à définir un nouvel objectif

Cible : 100 % des plans de performance énergétique de la flotte à jour dans les traverses.



Plan d'action de développement durable 2020-2022

Orientation SGDD	Objectif SGDD	Résultats recherchés	Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Numéro de l'action	Libellé de l'action	Numéro de l'indicateur	Libellé de l'indicateur	Référence (donnée/année)	Cible au 31 mars 2022	Grandes étapes de réalisation
										(avec échéancier)
1	1.2	12	5. Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	1	Renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les actions et les projets structurants de la STQ	1.1	Nombre d'actions réalisées		Avoir établi deux définitions pour évaluer la durabilité des actions et des projets structurants de la STQ	Définir un projet structurant : 2021 Définir une action structurante : 2021-2022
1	1.2	13	5. Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	1		1.2	Proportion des projets structurants ayant pris en compte les 16 principes de développement durable		100 % des projets structurants qui ont pris en compte les 16 principes de développement durable	Offrir aux membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi qu'aux autres professionnels administratifs des formations sur les 16 principes de développement durable : 2021-2022
1	1.2	10	3. Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	2	Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	2.1	Proportion du personnel capable de reconnaître la définition du développement durable et d'évaluer la durabilité des actions et des projets de la STQ		100 % du personnel administratif capable de reconnaître et de maîtriser la définition du développement durable	Offrir au personnel administratif de l'information et des formations sur le de développement durable : 31 mars 2022
1	1.3	16	3. Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	2		2.2	Nombre d'activités d'information et de formation en développement durable		Entre 12 et 15 activités d'information et de formation	Offrir une formation en développement durable et en environnement lors de la séance d'accueil des nouveaux employés Offrir des formations supplémentaires spécifiques aux champs d'action des différentes directions de la STQ
2	2.2	23	1. Approvisionnement écoresponsable	3	Renforcer l'intégration de critères écoresponsables dans les acquisitions de la STQ	3.1	Nombre d'actions grâce auxquelles des critères écoresponsables sont intégrés dans les acquisitions		Deux actions structurantes grâce auxquelles des critères écoresponsables ont été intégrés dans les acquisitions	Former le personnel affecté aux achats sur les approvisionnements écoresponsables Mettre à jour la Directive sur les acquisitions écoresponsables : 2022
2	2.2	23	2. Bâtiment durable	4	Réduire les risques environnementaux des équipements mobiles et des infrastructures terrestres de la STQ	4.1	Proportion des projets de rénovation des infrastructures terrestres qui mitigent les risques environnementaux	40 % en 2018-2019	60 % des projets de rénovation qui ont mitigé les risques environnementaux	Conversion des huiles hydrauliques minérales vers le végétal : Mettre en place un calendrier des modifications des installations : 2021
3	3.1	34	5. Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	5	Renforcer la protection et la mise en valeur de la biodiversité, des écosystèmes et des services écologiques dans les interventions de la STQ	5.1	Nombre de mesures, d'actions ou d'initiatives mises en place par année pour la conservation et la valorisation de la biodiversité		Une mesure, une action ou une initiative mise en place par année pour la conservation et la valorisation de la biodiversité	Conclure une entente de collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : 2021 Élaborer un plan de gestion des bruits sous-marins : 2022
3	3.2	36	5. Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	5		5.2	Progression de la performance de la STQ au programme de certification environnementale Alliance verte		Avoir maintenu ou amélioré le niveau de performance de la STQ au programme Alliance verte	Suivre l'évolution continue de la performance de la STQ au programme Alliance verte
4	4.2	39	2. Bâtiment durable	6	Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.	6.1	Proportion des sites exploités par la STQ certifiés par Kéroul		100 % des sites certifiés par Kéroul	Faire inspecter la totalité des sites rénovés ou des nouvelles constructions de la STQ par Kéroul
5	5.1	41	3. Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	7	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie dans l'ensemble du réseau du personnel de la STQ	7.1	Nombre d'activités et de communications de sensibilisation sur la santé		Avoir mis en place un comité pour concevoir et organiser des activités et des communications de manière soutenue et renouvelée	Déployer le calendrier Vitalité au début de chaque année
5	5.1	42	3. Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	7		7.2	Nombre de sujets ou de thèmes abordés par année		Au moins 12 sujets ou thèmes différents abordés par année	Aborder plusieurs sujets pour sensibiliser les employés et les inciter à adopter de saines habitudes de vie
8	8.1	61	7- s. o.	8	Définir un nouvel objectif de réduction des émissions de GES	8.1	Proportion des plans de performance énergétique de la flotte à jour dans les traverses		100 % des plans de performance énergétique de la flotte à jour dans les traverses	Consolider les calendriers de maintenance et les dépenses qui y sont rattachées Consulter les traverses pour la mise en place d'actions judicieuses
8	8.3	66	7- s. o.	8		8.2	Nombre d'actions et d'activités pour arriver à définir un nouvel objectif		Être en mesure de quantifier les émissions de GES réelles de la flotte et des équipements mobiles de la STQ	Développer un nouveau calculateur d'inventaire des émissions de GES de meilleure qualité Calculer les émissions de GES de l'année de référence avec le nouvel outil Fixer un nouvel objectif de réduction : 31 mars 2022